

Introduction à la conférence de Charles Gardou, Forum handicap - jeudi 16 mars 2017 à Brest

Anne-Marie Kervern
Adjointe au Maire de Brest

Degemer mad d'an holl er plasenn mekanikou ar Gapusined, ha degemer mad da Charles Gardou e Kêr Vrest

Bienvenue à tous dans cette Place des machines des Capucins et bienvenue à Charles Gardou dans notre ville de Brest.

Brest est la capitale occidentale de la Bretagne, c'est donc naturellement en breton que j'ai le plaisir de vous accueillir.

Mesdames et Messieurs, élu-e-s, représentants des associations, professionnels, participants à cette journée autour de la Ville inclusive, chers amis...

Je suis très heureuse, et aussi très honorée d'accueillir à Brest Charles Gardou, professeur à l'Université Lumière Lyon 2 et chargé d'enseignement à l'institut des sciences politiques de Paris. Charles Gardou a créé et dirige la collection « Connaissance de la diversité », sur le handicap et la vulnérabilité. Lorsque j'ai lu son livre « La société inclusive, parlons-en ! », j'ai immédiatement pensé : « La société inclusive, parlons-en à Brest, avec les Brestois ».

Vous avez consacré vos travaux anthropologiques à la diversité humaine. Je sais que vous comprenez le sens de cet accueil en langue bretonne, et en langue des signes. Il contribue à développer un écosystème favorable à la diversité, et donc, favorable à une démarche d'inclusion.

Nous avons choisi de vous accueillir dans cette salle des machines du Plateau des Capucins, non seulement pour son accessibilité, mais aussi parce que ce lieu est emblématique du Brest de l'avenir.

La société inclusive dont vous allez nous parler, est une invitation à transformer notre modèle culturel et social afin de garantir la pleine participation de tous à la vie de la cité, en toute égalité, par l'usage sans restriction des espaces urbains, des infrastructures, des lieux, des services, des évènements.

Il ne suffit pas de vivre à Brest, pour être membre à part entière de sa communauté humaine. Encore faut-il avoir accès au patrimoine éducatif, professionnel, culturel, artistique...encore faut-il avoir la possibilité d'en être pleinement citoyen.

Des étrangers, des populations isolées, précarisées, marginalisées, quelquefois par simple omission, mais omission dramatique, ne bénéficient pas pleinement de ce droit. C'est le cas de beaucoup de personnes en situation de handicap avec lesquelles nous voulons concevoir une ville pour tous.

Mais les mots « inclusion », « société inclusive », ont besoin d'être explicités. En effet, on me dit souvent qu'autrefois on employait d'autres mots comme « intégration », qu'il y a des modes, et qu'au fond, ces mots nouveaux sont d'usage superficiel et éphémère.

Je pense, au contraire, que les mots ont un sens, que derrière le sens il y a des politiques publiques, et que les politiques que nous mettons en œuvre ne sont pas les mêmes,

- que l'on vise l'intégration des personnes, ou leur inclusion,
- que l'on parle de « handicapés », de personnes handicapées ou de personnes en situation de handicap,
- que l'on définisse les personnes par une déficience, ou qu'on les regarde comme « autrement compétentes ».

En tant qu'adjointe au Maire chargée des Droits et citoyenneté des personnes en situation de handicap, ma mission est transversale, elle doit impacter l'ensemble de nos actions. Dans le cadre des compétences de la Ville, j'ai pris trois engagements :

- Agir en amont de nos politiques publiques
- Agir, non pas pour les personnes concernées, mais avec elles, en reconnaissant leur expertise d'usage
- Agir universel, car ce que l'on fait, en partant de nos multiples fragilités, profite à tous

Cependant, agir universel, ce n'est pas nier les singularités, ce n'est pas occulter les besoins particuliers.

D'un autre côté, prendre en compte les différences, ce n'est pas non plus ignorer notre commune humanité.

Pour venir ici, certains ont peut-être emprunté l'avenue Aimé Césaire. Son nom dit une intention politique, il est tout un programme. En effet, en 1956, Aimé Césaire, dans sa lettre à Maurice Thorez, alertait ses contemporains sur le danger de se perdre « par ségrégation murée dans le particulier, ou par dilution dans l'universel ».

L'équilibre entre ces deux pôles, le particulier et l'universel, est une question de développement durable. Il concerne toute la société, et pas seulement les personnes en situation de handicap.

La mise en œuvre de cet équilibre est complexe, et c'est pour nous éclairer dans cette complexité que nous vous avons invité à développer les fondements d'une société inclusive, toile de fond pour penser la ville pour tous.

Mais avant de vous laisser la parole, je précise à vos auditeurs que le téléphérique s'arrête à 20h et que par conséquent, nous serons rigoureux sur les horaires.

Merci de votre attention.

Charles Gardou, vous avez la parole.